



FSU Gironde
44 crs A Briand
33000 Bordeaux
Fsu33@fsu.fr

Madame BUCCIO
Préfète de Gironde
2, esplanade Charles de Gaulle
CS41397
33077 Bordeaux cedex

Bordeaux le 20 octobre 2020

Madame la Préfète,

Alors que vous vous apprêtez à diligenter une enquête sociale auprès des 300 personnes occupant l'ancienne résidence pour personne âgées Ramadier dans le Haut Cenon, nous tenons à vous faire part de nos interrogations et considérations sur cette situation.

Tout d'abord pourquoi cette enquête a tant tardé ?

Vous avez attendu plus d'un an et laissé peser sur les épaules du réseau associatif l'aide à la mise en sécurité, au soin, de ces 300 personnes (dont certaines âgées, malades, en situation de handicap), 80 familles, et l'aide à la scolarisation d'une centaine d'enfants (dont 80 scolarisés sur une trentaine d'écoles, collèges et lycées de Bordeaux Métropole).

Pourquoi cette errance imposée ?

En tant que fédération de l'éducation nous nous faisons ici le porte-voix de ces élèves scolarisés dans nos écoles, collèges et lycées. Ils nous ont fait le récit de leur parcours d'errance : l'exil, la rue, les squats. Quand vous avez fait évacuer les squats, ils se sont réfugiés sous des tentes au Lac. Quand vous avez supprimé les tentes, ils se sont réfugiés à la « zone libre ». Seule l'école a représenté un îlot de stabilité, parce que Madame la Préfète, leurs parents sont comme tout parent d'élève : il rassure son enfant en le laissant terminer son année scolaire à l'école malgré un déménagement. Certains prennent donc le tram et font une heure de transport matin et soir avec leurs enfants pour qu'ils puissent retrouver leurs copains et la maîtresse à Bègles, Eysines, Mérignac ...

Depuis la rentrée, ces élèves vivent avec la menace permanente d'expulsion. Nous pouvons vous assurer, Madame la Préfète que ces enfants sont bien comme tous les autres enfants : quand ils ont peur, quand ils sont angoissés, ils pleurent.

Ce que nous essayons de vous dire, Madame la Préfète c'est ce que cette gestion de la politique publique est violente et inhumaine et qu'il faut que cela cesse.

Vous avez le pouvoir d'agir.

D'abord en assurant aux habitant.e.s que le temps de l'enquête sociale approfondie et celui nécessaire à la recherche de solutions de logement et d'hébergement pour tous et toutes, vous n'aurez pas recours à la force publique pour procéder à une évacuation en pleine pandémie et trêve hivernale.

La loi vous permet ainsi qu'aux maires de réquisitionner des bâtiments vides -20 000 dans la métropole- pour mettre ces personnes à l'abri. En attendant, le bailleur social se dit prêt à envisager

en coordination avec l'Etat, la mairie, les associations et les habitant.e.s une convention d'occupation avec échéance précise. Les associations et les habitant.e.s y sont favorables. Nous vous demandons de prendre votre part dans la réalisation de cette solution. Cela permettrait à ces 300 familles de construire dans le calme le projet de vie apaisée auquel ils ont droit, comme nous, comme vous.

Sachant pouvoir compter sur la prise en compte de notre demande, veuillez agréer, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

Laurence LABORDE, Sophie DELAHAYE et Alain REILLER, co-secrétaires départementaux de la FSU gironde